

Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine
14 Passage Dubail 75010 Paris
contact@plateforme-palestine.org

La Penne sur Huveaune,
le 24 mai 2012.

Madame, Monsieur,

Suite au courrier que vous m'avez adressé, relatif à la situation de la Palestine et des relations entre la France et l'Etat d'Israël, et m'interrogeant sur mes positions en tant que candidat aux élections législatives, je tiens à vous témoigner de ma conviction la plus profonde sur cette question majeure de la scène internationale : oui, le rôle des futurs parlementaires de l'Assemblée Nationale dans la politique étrangère de la France doit se révéler primordial.

Oui, je continue à croire que les conditions de vie des Palestiniens demeurent aussi tragiques qu'inédites dans notre histoire contemporaine. Je demeure révolté par la passivité, j'oserais dire la réticence méprisante de la Communauté Internationale, à résoudre ce conflit vieux de plus de 60 ans.

En tant que maire de ma commune, j'ai par le passé plusieurs fois pris position – dernièrement lors de l'opération militaire israélienne dans la bande de Gaza entre décembre 2008 et janvier 2009 – contre une politique israélienne que je juge criminelle. Je m'étais à l'époque exprimé publiquement sur une opération qui avait monopolisé des moyens sans précédent depuis plus de quarante ans, et dont l'ampleur n'avait d'équivalents, que l'horreur, et la souffrance infligée au peuple gazaoui.

J'avais dénoncé les graves manquements aux accords internationaux concernant les droits de l'homme en temps de guerre, les dirigeants israéliens jouissant toujours d'une impunité totale, illustrée par l'impuissance récurrente des Nations-Unies, dont la résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat et à un retrait des troupes de Gaza, avait été copieusement ignorée par ces derniers.

En février de cette même année, la majorité municipale avait par ailleurs voté l'octroi d'une subvention à destination du fonds de solidarité et d'urgence pour les collectivités locales et les populations de la bande de Gaza. Délibération qui, malheureusement, fut annulée en date du 29 avril 2009 par le Tribunal Administratif, devant lequel les membres de la liste d'opposition municipale UMP nous avaient déférés.

Aujourd'hui, la poursuite de la colonisation en Cisjordanie, de l'embargo dans la bande de Gaza qui entraîne une crise humaine, sanitaire et économique sans précédent, constituent autant d'obstacles au règlement de ce conflit. Le 31 octobre 2011, l'UNESCO a certes admis la Palestine en tant qu'Etat membre ; un progrès certes encourageant – mais par ailleurs immédiatement sanctionné par la diplomatie américaine – mais dont on ne pourrait bien évidemment se satisfaire, dans la mesure où elle n'est toujours pas un Etat membre des Nations unies.

Je demeure par ailleurs, résolument opposé aux thèses nauséabondes qui s'attacheraient à voir dans ce conflit un "choc" des cultures définitivement insurmontable. Cette région du monde a connu dans son histoire des périodes de parfaite coexistence pacifique entre les communautés musulmane, israélite et chrétienne qui l'occupaient.

Je reste parfaitement convaincu qu'une réelle souveraineté de la Palestine, son autonomie reconnue, sur les frontières de 1967, avec Jérusalem Est comme capitale, sont les conditions premières et sine qua non de la construction, non seulement d'une paix durable, mais de la coopération nécessaire entre cet Etat et son voisin israélien.

C'est la raison pour laquelle, si les électeurs de la 9^e circonscription des Bouches-du-Rhône m'accordaient leur confiance lors de ces prochaines échéances législatives, je serai membre d'un groupe parlementaire, le groupe Front de Gauche, dont le candidat à la Présidentielle, Jean-Luc Mélenchon, condamne depuis de nombreuses années la politique menée par les dirigeants israéliens à l'égard de leurs voisins palestiniens, ainsi que l'inefficacité dramatique des instances internationales. L'ensemble des députés du Front de Gauche pèserait de tout son poids et aurait recours à tous les instruments législatifs à sa disposition, afin que la France, soutienne la reconnaissance de l'Etat palestinien au sein des Nations Unies.

Enfin, je tiens à souligner l'importance du combat que le Front de Gauche a mené au cours de la campagne présidentielle, et mène aujourd'hui encore, contre les thèses xénophobes portées par le Front National, et une partie de l'UMP qui s'est rendue coupable d'un mimétisme idéologique très préoccupant vis-à-vis du parti de Mme. Le Pen. Depuis de très nombreux mois, Jean-Luc Mélenchon n'a cessé de condamner et de démonter l'odieuse théorie selon laquelle les immigrés seraient en France, responsables d'une grande partie des maux de notre pays. Sous-tendant en filigrane une "incompatibilité" entre certaines cultures qui sont des composantes de notre Nation, ces représentants politiques – Marine Le Pen, Claude Guéant, Nicolas Sarkozy... - n'ont eu d'autre objectif que de diviser les Français, les dresser les uns contre les autres, en masquant la véritable et principale source des difficultés actuelles : le libéralisme économique et le poids insupportable de la tutelle de la finance sur nos vies.

Si je devais siéger à l'Assemblée Nationale, soyez assuré qu'avec mes collègues parlementaires du Front de Gauche, nous rappellerions avec force que, pas plus au Moyen-Orient qu'en France, il ne saurait être question de "choc des civilisations". Israël doit cesser, en premier lieu pour sa survie, de considérer son voisin palestinien comme son ennemi potentiel, historique et par là inéluctable. Avec le soutien des Nations Unies, la Palestine doit bénéficier des moyens suffisants à son autonomie territoriale, à sa souveraineté aux yeux du Monde, à un partage des richesses dont elle est privée depuis plus de soixante ans. Conditions indispensables, je le répète, à l'entente et la coopération entre ces deux nations, qui passe par des conditions de vie décentes pour ces peuples, dans la plénitude de la liberté et de la justice.

Pierre Mingaud,
Maire de La Penne sur Huveaune,
Candidat Front de Gauche – 9^e circonscription des Bouches-du-Rhône.